Finale Régionale Jeunes 2023 / U12 - BENJAMINS
1 et 2 Juillet 2023
Golf du Cap d'Agde

Épreuve qualificative pour le Championnat de France des Jeunes

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions de ce règlement priment celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Épreuve ouverte aux joueurs et joueuses non déjà qualifiés pour le Championnat de France des jeunes (cf « Hors quotas ») de nationalité française licenciés à la Fédération Française de Golf dans la ligue Occitanie, répondant aux exigences des Règles du Statut d'Amateur, **de catégorie Benjamin et U12** et titulaire d'un certificat médical de non-contre-indication à la pratique du golf en compétition ou, si le joueur a fourni un certificat en 2021 ou 2022 attester avoir répondu négativement au questionnaire de santé disponible sur l'espace licencié (*My ffgolf*).

Le nombre maximum de joueurs retenus est fixé à 144 participants

Limite d'index et quota par catégorie :

	Garçons		Filles		
Catégorie	Limite index	Quota	Limite index	Quota	Dont WC
U12	36	36	45	36	**14**
Benjamins	30	36	36	36	

La Commission Sportive de la Ligue de Golf d'Occitanie se réserve le droit d'attribuer 14 Wild Cards.

*L'ordre des Mérites et l'index seront pris en compte à la date du **16 juin 2023***

Tout en respectant le nombre de filles et de garçons indiqué dans le tableau précédent :

Les joueurs Benjamins seront retenus en privilégiant d'abord l'ordre du Mérite National Jeunes, puis l'ordre des index à la date de clôture des inscriptions, puis l'ordre d'arrivée des inscriptions.

Les joueurs U12 seront retenus en privilégiant d'abord l'ordre du Mérite National Jeunes, puis leur rang (calculé sur un minimum de 6 tours) dans le fichier de moyenne de scores en stroke play sur 12 mois disponible sur Extranet, puis l'ordre des index à la date de clôture des inscriptions, puis l'ordre d'arrivée des inscriptions.

Si une catégorie est incomplète, les places restantes pourront être reportées dans n'importe quelle autre catégorie au choix du Comité de l'épreuve.

Publication de la liste des retenus, au plus tard 10 jours avant le début de l'épreuve.

FORME DE JEU

Stroke Play Brut : 36 trous / 18 trous par jour

Classement en brut uniquement sur l'addition des 2 tours par sexe et catégorie d'âge.

Distance de jeu préconisée ffgolf : voir cahier des charges (recommandations § 3.6-4)

1 série Filles et 1 série Garçons par catégories d'âge

Epreuve "non-fumeur" :

Pendant un tour de toute compétition de jeunes, individuelle ou par équipes, il est interdit aux joueurs et à leurs cadets de fumer. Toute infraction sera assimilée à un comportement incorrect : voir § 1.2.2 (5)

Chariot électrique :

L'utilisation d'un chariot électrique n'est pas autorisée.

Cadets :

Les cadets ne sont pas autorisés.

Appareils de mesure de distance :

Pendant tout le déroulement de cette épreuve, l'utilisation d'appareils de mesure de distance n'est pas autorisée.

Accompagnateurs :

Pendant tout le déroulement de cette épreuve, les accompagnateurs, quels qu'ils soient, parents, entraîneurs, dirigeants de CD ou de clubs devront se tenir sur le terrain à une distance raisonnable des joueurs ne leur permettant pas de donner des conseils. Toute infraction constatée, sera considéré comme une faute de comportement (Règle 1.2).

En cas d'infraction au code du comportement par un spectateur, accompagnateur, parent, celui-ci pourra être convoqué devant le comité de l'épreuve qui pourra lui signifier de quitter le club.

Moyens de déplacements :

Pendant tout le déroulement de cette épreuve, les vélos ou tout autre moyen de déplacement sont interdits dans l'enceinte du golf pour les joueurs et les accompagnateurs.

ARBITRES

3 arbitres.

ENGAGEMENT

Les inscriptions se feront **uniquement en ligne** via le lien d'inscription suivant par catégorie d'âge :

U12 Filles : https://cpi.ffgolf.org/fr/inscription/1410

U12 Garçons : https://cpi.ffgolf.org/fr/inscription/1409

Benjamins Filles : https://cpi.ffgolf.org/fr/inscription/1411

Benjamins Garçons : https://cpi.ffgolf.org/fr/inscription/1353

La date limite d'inscription est fixée au ***16 juin 2023 à minuit*** et les droits d'engagements fixés à ***50 €***

Forfait : voir § 1.2-1-5 (13.Forfait)

QUALIFICATION ET QUOTAS POUR LE CHAMPIONNAT DE FRANCE

A l'issue de l'épreuve, le nombre de joueurs correspondant au quota ci-dessous sera qualifié pour le Championnat de France des Jeunes.

En cas d'égalité pour la première place, pas de départage des ex-aequo.
En cas d'égalité pour la dernière place qualificative, un play-off en trou par trou sera organisé.

Garçons		Filles	
U12	Benjamins	U12	Benjamines
6	6	5	3

A ces 20 qualifiés par la finale régionale, s'ajouteront les **3 Benjamines filles Hors quotas**
(cf. vade-mecum national 2023)

Nos 23 jeunes représenteront leur club, leur département et la ligue au championnat de France des jeunes qui se déroulera :

Au Golf National
du 25 au 30 Juillet 2023 : Catégorie U12 / Trophée Catherine LACOSTE et Crocodile
du 26 au 30 Juillet 2023 : Catégorie Benjamines et Benjamins

Information pour les joueurs qualifiés au Championnat de France des Jeunes :

Les joueurs qualifiés pour le championnat de France des jeunes seront préinscrits par la Ligue sur l'Extranet de la FFGolf et devront s'inscrire au plus tard 7 jours pleins avant le premier jour de l'épreuve via le lien d'inscription qui leur sera communiqué par la Ligue.